

Décembre 2009 - N° 28

## Poitou-Charentes : 105 000 vaches laitières en 2008

*L'élevage laitier poursuit sa mutation : agrandissement des exploitations, accroissement des troupeaux et professionnalisation des éleveurs. Le recul du nombre de vaches laitières s'est accentué après la mise en place des quotas laitiers en 1984.*

*Depuis 1993, le rythme de diminution du cheptel s'est atténué.*

*En 2008, le troupeau régional de vaches laitières est ainsi presque quatre fois moins important qu'en 1970. Il compte 105 000 têtes, soit 3 % des vaches laitières françaises.*

*Les livraisons de lait de la région restent en dessous du quota régional.*

Depuis le recensement agricole de 1970, le nombre total de vaches diminue mais le repli touche le cheptel laitier\* au profit des allaitantes\*\*. En 1970, la région comptait environ 395 000 vaches laitières et 273 500 en 1983, avant l'instauration des quotas laitiers. Puis la diminution du cheptel a été forte pendant une dizaine d'années. La région a perdu la moitié de son cheptel durant cette période (le nombre de vaches laitières s'établit à 135 400 têtes en 1993). Puis la baisse s'estompe à un rythme annuel avoisinant les 2 %.

Ces évolutions sont plus ou moins marquées selon les départements.

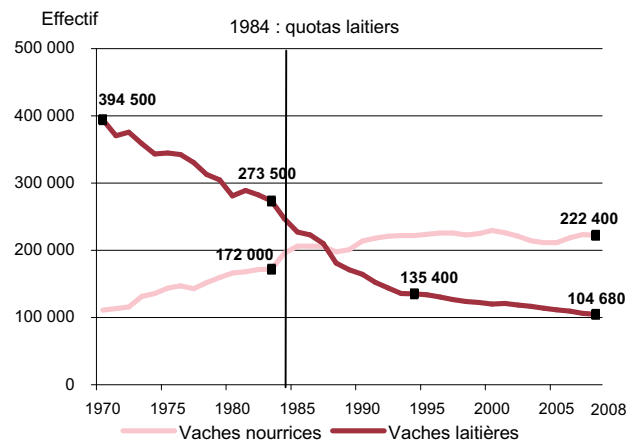
Entre 1983 et 2008, les troupeaux laitiers régressent particulièrement en Charente-Maritime et en Vienne, respectivement - 67 % et - 65 % des effectifs, contre - 56 % en Deux-Sèvres.

### Une diminution du troupeau laitier plus forte en Poitou-Charentes qu'au niveau national

Unité : nombre de vaches laitières	1983	2008	Evolution (%)
Charente	59 500	23 670	- 60
Charente-Maritime	77 000	25 120	- 67
Deux-Sèvres	88 000	38 840	- 56
Vienne	49 000	17 050	- 65
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>273 500</b>	<b>104 680</b>	<b>- 62</b>
Vendée	145 000	80 050	- 45
France	7 255 457	3 912 747	- 46

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

### Une baisse continue du troupeau laitier



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

En 2008, les Deux-Sèvres élèvent 37 % du cheptel régional, principalement en Gâtine et dans le Bocage. Ainsi, dans ce département sont dénombrées deux fois plus de vaches laitières que dans la Vienne.

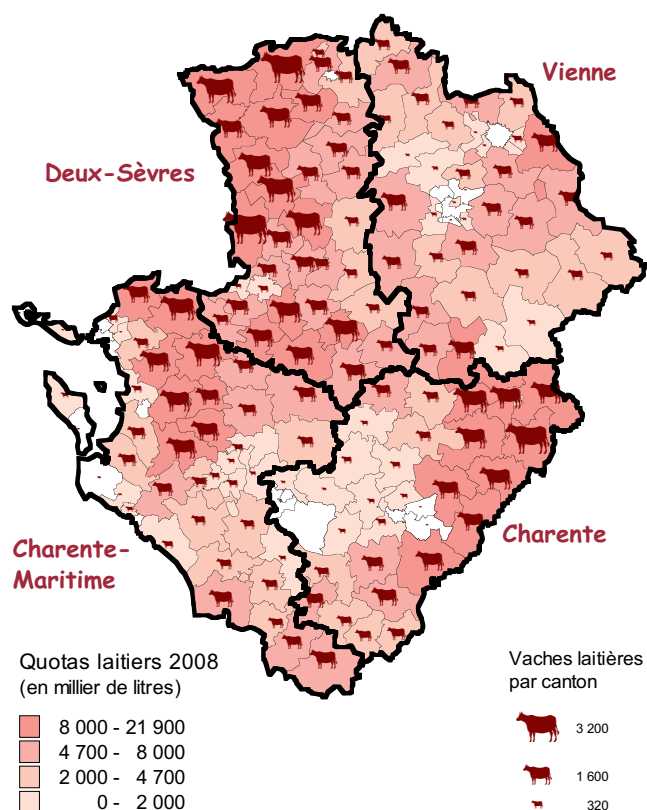
Le troupeau laitier français compte en 2008 près de 3,9 millions de vaches. Trois régions (Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie) dominent et concentrent 44 % du cheptel. Poitou-Charentes n'en représente que 3 %, plaçant la région seulement à la 14<sup>e</sup> place. La régression du cheptel laitier a été plus forte en Poitou-Charentes qu'au niveau national.

La Vendée, associée au bassin laitier Charentes-Poitou, suit cependant les tendances nationales.

\* Vaches laitières : la production de leur lait est destinée principalement à la consommation humaine

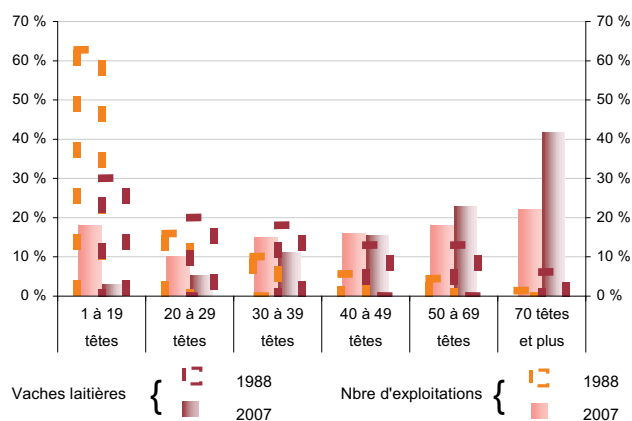
\*\* Vaches allaitantes ou nourrices : leur lait est principalement destiné à l'allaitement des jeunes bovins

## Les Deux-Sèvres : 1<sup>er</sup> département laitier de la région



Sources : Base de Données Nationale de l'Identification (BDNI) 2008, Agreste - Agence de Services de Paiement quotas 2008

## 40 % du cheptel dans des troupeaux de plus de 70 vaches en 2007



Sources : Agreste - Structure 2007 - RGA 1988

## Des ateliers laitiers toujours plus grands

Le mouvement amorcé dans les années 1970 se poursuit. La part des petits éleveurs diminue. Les exploitations laitières se spécialisent et la concentration des troupeaux s'affirme.

Les étables sont de taille plus importante, 54 vaches laitières en moyenne en 2007 dans les exploitations "bovins lait" (contre 41 en 2000), plaçant la région au 2<sup>e</sup> rang derrière la région Centre. Si on se réfère au recensement 1988, 8 exploitations sur 10 avaient un atelier de moins de 30 vaches laitières et ces exploitations détenaient la moitié du troupeau. En 2007, 22 % des exploitations conduisent un atelier de plus de 70 vaches laitières pour 42 % du cheptel.

La moitié du cheptel se regroupe dans les exploitations classées "bovins lait" ou "bovins lait et viande" et un tiers dans les exploitations "grandes cultures et herbivores".

Les éleveurs sont aussi plus jeunes que dans les autres systèmes d'exploitation : 66 % ont moins de 50 ans en 2007 contre 58 % pour l'ensemble des exploitants.

En 2000, la race Prim'Holstein représente 89 % du troupeau. Cette domination s'est réalisée aux dépens de la Normande, 2<sup>e</sup> race élevée, dont le nombre de têtes a diminué entre 1988 et 2000 (- 17 000 vaches).

## Plus d'allaitantes, moins de laitières

Depuis 1983, la diminution de l'élevage laitier a libéré des surfaces fourragères que le troupeau allaitant a pu valoriser.

Néanmoins, l'augmentation du nombre de vaches allaitantes ne compense pas la baisse du troupeau laitier. Le nombre de vaches nourrices s'établit à 222 400 têtes en 2008 soit 50 400 de plus qu'en 1983.

Ainsi, durant la période, pour une vache nourrice supplémentaire plus de 3 vaches laitières disparaissent.

## Les quotas laitiers

Dans le cadre de la politique agricole commune (PAC), le régime des quotas laitiers est une politique mise en place dans l'Union européenne, à partir de 1984, pour limiter et stabiliser la production laitière (lait de vache). Elle avait pour but d'enrayer la croissance continue de la production laitière et de la ramener progressivement au niveau de la consommation intérieure et des exportations non subventionnées.

## Les exploitations spécialisées "bovins lait" conservent leur troupeau

Orientation Technico-Economique des Exploitations	2000			2007		
	Exploitations	Vaches laitières	Part des vaches laitières en %	Exploitations	Vaches laitières	Part des vaches laitières en %
Bovins lait	1 160	47 780	40	880	47 150	47
Bovins lait et viande	260	6 800	6	160	6 060	6
Grandes cultures et herbivores	3 165	45 600	37	2 320	35 110	34
Autres otex	30 795	19 830	17	24 080	13 770	13
<b>Ensemble</b>	<b>35 380</b>	<b>120 010</b>	<b>100</b>	<b>27 440</b>	<b>102 090</b>	<b>100</b>

Sources : Agreste - Structure 2007 - RA 2000

## Augmentation en 2008 des livraisons de lait

En 2008, les livraisons de lait de vache à l'industrie s'établissent à 687 millions de litres, soit 2 millions de plus qu'en 2007. L'augmentation des livraisons est surtout sensible dans les Deux-Sèvres avec 8 millions de plus. A l'inverse, les livraisons de la Charente-Maritime diminuent de 6 millions de litres.

## Une production de lait en dessous du quota régional

La région souffre de façon chronique d'une sous-réalisation des quotas. Comme les années précédentes, ceux de 2008 (environ 752 millions de litres) ne sont pas atteints (sous réalisation de 65 millions de litres). C'est en Charente-Maritime que le différentiel entre les quotas et les livraisons (37 millions de litres) est le plus important. En revanche, dans les Deux-Sèvres les éleveurs qui livrent 40 % du lait régional, dépassent légèrement leur quota départemental.

La mise en place d'une mutualisation interdépartementale des références laitières au sein des laiteries permet de lisser cette évolution.

A l'instar des autres régions, sur les 6 premiers mois de l'année 2009, les livraisons de lait ont baissé de 2 % par rapport à la même période 2008.

## 60 % des exploitations laitières sont en société et un tiers en GAEC

Unité : quotas 2008	Part des exploitations en %	Quantité moyenne en hl
Exploitation individuelle	39,6	1 764,5
<b>GAEC*</b>	<b>32,8</b>	<b>4 838,9</b>
EARL**	23,9	3 198,1
Autre forme juridique	3,9	3 806,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>3 192,7</b>

Source : Agreste - ASP - quotas 2008

\*GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

\*\* EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

## Les mesures de la PAC

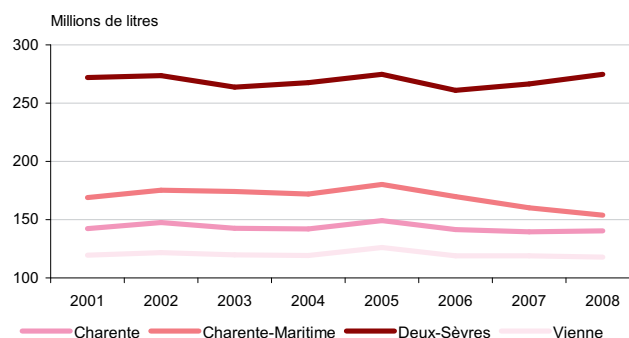
La réforme de la politique agricole commune adoptée en 2003 modifie les modalités de financement du secteur agricole communautaire.

Entrée en vigueur en France en 2006, elle instaure notamment qu'une grande partie des aides soit versée indépendamment des volumes de production réalisée. C'est le cas pour l'aide directe laitière qui est totalement découplée de l'acte de production et intégrée dans les droits à paiement unique.

Un paiement unique par exploitation permet à l'agriculteur de maintenir un même niveau de soutien sans être contraint de poursuivre son activité laitière.

Pour 2006, le montant de l'aide intégrée au paiement unique est estimé à 35,50 € la tonne.

## Les livraisons de lait à l'industrie en 2008 augmentent surtout dans les Deux-Sèvres



Source : Agreste - Enquête Annuelle Laitière

## Quotas laitiers 2008 : 752 millions de litres

Unités : nombre, millions de litres	Nombre d'exploitations	Quotas laiterie	Quotas vente directe	Livraisons de lait à l'industrie
Charente	551	155,0	4,0	140,3
Charente-Maritime	621	195,1	4,0	153,8
Deux-Sèvres	859	274,1	8,0	274,8
Vienne	326	128,1	5,0	117,9
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>2 357</b>	<b>752,3</b>	<b>21,0</b>	<b>686,8</b>
% dans la France	2,5	3,2	0,6	3,0

Sources : Agreste - ASP 2008 - Enquête Annuelle Laitière 2008

Dans le fichier des références laitières de 2008, les formes sociétaires représentent 60 % des fermes laitières. Les exploitations individuelles sont moins nombreuses que dans les autres productions : 4 sur 10 seulement contre 6 sur 10 tous secteurs confondus.

De plus, pour les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), la référence laitière moyenne atteint plus de 4 800 hl contre à peine 3 200 hl au niveau de la région.

En 2005, dernière année d'attribution, l'aide directe laitière (ADL) a été accordée à 2 629 éleveurs picto-charentais qui ont perçu 6 588 euros en moyenne.

## Un réseau dense de sites de collecte et de transformation

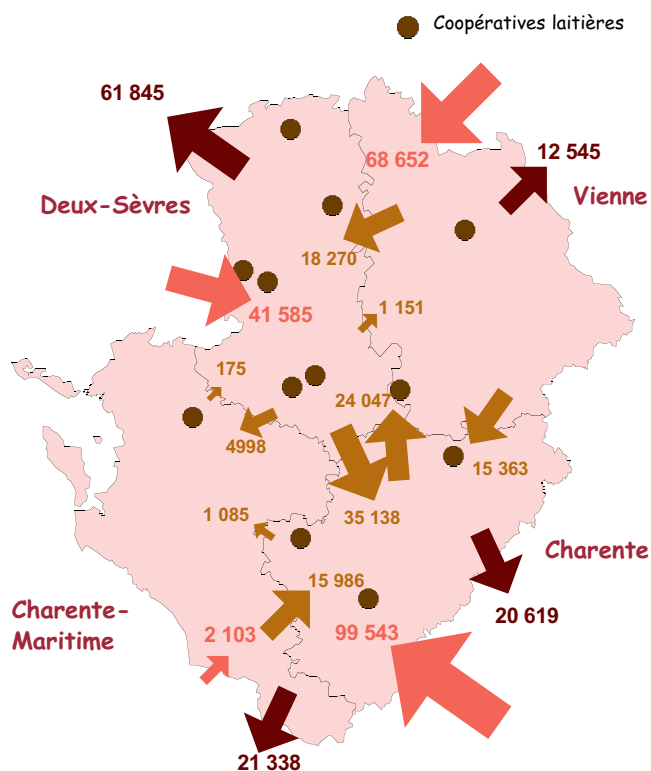
Le réseau régional de collecte et de transformation du lait de vache est constitué de 22 coopératives laitières dont 12 implantées dans la région. Ces dernières ont traité 780,8 millions de litres de lait en 2008 dont 27 % produits par des éleveurs installés en dehors du Poitou-Charentes.

Les éleveurs picto-charentais ont livré 116,2 millions de litres aux 10 laiteries situées en dehors de la région.

Parmi les coopératives laitières, trois sont installées en Vendée et ont collecté près de 50 millions de litres de lait en Poitou-Charentes, celle de la Sarthe 45 millions de litres. Au total, ces deux départements ont traité environ 80 % du lait exporté par la région.

Parallèlement, la région draine 211,9 millions de litres auprès de 9 départements voisins. Plus de la moitié du lait ainsi collecté provient des deux départements frontaliers : l'Indre-et-Loire et la Haute-Vienne.

### Les flux laitiers interdépartementaux : 444 500 milliers de litres en 2008



Source : Agreste - Enquête Annuelle Laitière 2008

#### Bilan des flux

	milliers de litres
Ensemble des flux laitiers :	444 443
Flux "hors région" vers Poitou-Charentes :	211 883
Flux du Poitou-Charentes vers "hors région" :	116 347
Flux interdépartementaux de la région :	116 211

Les flux infradépartementaux ne figurent pas sur la carte. Ils représentent 452 700 milliers de litres.

### Beurre Charentes-Poitou : AOC depuis 1979

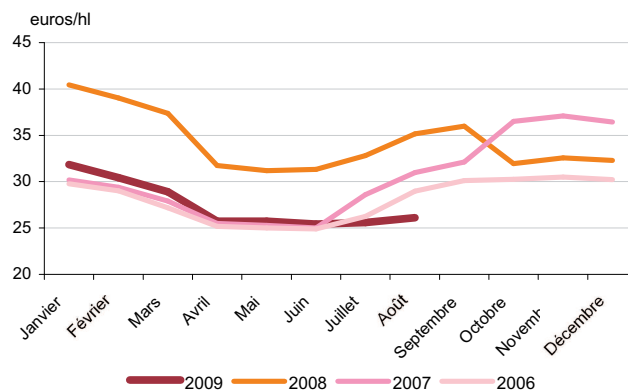
Le bassin laitier régional s'étend traditionnellement au département voisin de la Vendée formant ainsi la zone de collecte "Charentes-Poitou". En associant les producteurs vendéens, l'ensemble du bassin compte en 2007 au total 3 630 exploitations laitières pour un effectif de 175 700 vaches laitières, soit environ 5 % du troupeau laitier français. La livraison totale de lait aux industries est estimée à 1 237 millions de litres en 2008.

La production de beurre constitue le principal débouché du lait livré et transformé. Dans la zone de collecte "Charentes-Poitou" les producteurs y perfectionnent leurs pratiques pour la production d'un beurre réputé pour sa qualité. Ce dernier a obtenu en 1979 la première AOC pour un beurre de France.

### Une forte volatilité des prix du lait ces deux dernières années

Après une envolée des prix fin 2007, le cours du lait à la production baisse depuis la fin 2008. Si au début de 2009 celui-ci était encore supérieur au prix de 2007, il chutait au niveau de 2006 avant l'été. Son niveau est particulièrement bas depuis l'été (26,10 € l'hectolitre en août 2009).

### Les prix 2009 au même niveau que ceux de 2006



Source : Agreste - Situation Mensuelle Laitière

### Une forte valeur ajoutée

Selon les comptes de l'agriculture 2008, la filière régionale de lait de vache dégage une valeur de production sortie exploitation agricole de 246 millions d'euros hors subventions, soit 25 % de la production animale. Le lait de chèvre, 2<sup>e</sup> filière laitière importante pour la région, représente 116 millions d'euros.

A titre de comparaison, la production oléagineuse rapporte 260 millions d'euros.

### Pour en savoir plus :

Agreste Poitou-Charentes n°1 - Février 2009 - "Les livraisons de lait en 2007"  
Agreste Poitou-Charentes n°6 - Mars 2009 - "Bilan de l'année agricole 2008"

## Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2009

Prix : 3,00 €

Préfecture de la région Poitou-Charentes  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service Régional de l'Information Statistique et Économique  
20, rue de la Providence - BP 537  
86020 POITIERS CEDEX  
Tél. 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.99  
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Martin GUTTON

Rédactrice : Marie-France MAROT

Composition : SRISE Poitou-Charentes

Impression : SRISE Poitou-Charentes

ISSN : 1282-2205

<http://draf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>

<http://draf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>